

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Dry wash 5 I
Code du produit : DRW 05

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chemicar Europe NV
Baarbeek 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemicar.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317

Dangereux pour le milieu aquatique — H412

Danger chronique, Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

D-LIMONENE

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
D-LIMONENE	(N° CAS) 5989-27-5 (N° CE) 227-813-5 (N° Index) 601-029-00-7	< 3	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime (ne pas réchauffer). Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Obtenir une assistance médicale.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer abondamment à l'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: de la poudre ABC. de la poudre BC. Mousse résistant à l'alcool. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Des fumées toxiques se forment sous l'effet de la chaleur. oxydes d'azote (NOx) et oxydes de soufre. monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Réservez l'eau ayant servi à lutter contre l'incendie pour une élimination future et ne dispersez pas les matières.
Protection en cas d'incendie	: Gants. des vêtements de protection. Exposition à la chaleur/aux incendies : appareil à oxygène/air comprimé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Voir section 8.
--------------------------	-------------------

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Gants. des vêtements de protection.
--------------------------	---------------------------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme.
Procédés de nettoyage	: Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Nettoyer (traiter) les surfaces souillées avec de l'eau en abondance. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Autres informations : Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Observer une hygiène stricte. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne pas rejeter les déchets à l'évier. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Protéger contre le gel. Prévoir une cuvette de retenue. Conforme à la réglementation.

Conditions de stockage : Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer.

Matériaux d'emballage : en polypropylène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

Germany

(R)-p-Mentha-1,8-dien (D-Limonen)	Time-weighted average exposure limit 8 h (TRGS 900)	5 ppm
	Time-weighted average exposure limit 8 h (TRGS 900)	28 mg/m ³

Sampling methods

Product name	Test	Number
d-Limonene (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
Limonene	NIOSH	1552

DNEL/DMEL – workers

(R)-p-mentha-1,8-diene

Effect level (DNEL/DMEL)	Type	Value
DNEL	Long-term systemic effects inhalation	66.7 mg/m ³
	Long-term systemic effects dermal	9.5 mg/kg bw/day

DNEL/DMEL – General population

(R)-p-mentha-1,8-diene

Effect level (DNEL/DMEL)	Type	Value
DNEL	Long-term systemic effects inhalation	16.6 mg/m ³
	Long-term systemic effects dermal	4.8 mg/kg bw/day
	Long-term systemic effects oral	4.8 mg/kg bw/day

PNEC

(R)-p-mentha-1,8-diene

Compartments	Value
Fresh water	1.4 µg/l
Marine water	1.4 µg/l
STP	1.8 mg/l
Fresh water sediment	3.85 mg/kg sediment dw
Marine water sediment	0.385 mg/kg sediment dw
Soil	0.763 mg/kg soil dw
Oral	133 mg/kg food

Dry wash 5 l

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Procéder de façon régulière, et lors de tout changement intervenant dans les conditions susceptibles d'avoir des conséquences sur l'exposition des travailleurs, aux mesures de concentration des valeurs limites. Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
					EN 374

Protection oculaire:

Ecran facial

Protection des voies respiratoires:

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
	Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)	Si conc. dans l'air > limite d'exposition	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: odeur d'alcool.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,988 - 0,998
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 2,5 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition explosive en cas d'élévation de température: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes de soufre. Vapeurs nitreuses.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

(R)-p-mentha-1,8-diene

Route of exposure	Parameter	Method	Value	Exposure time	Species	Value determination
Oral	LD50	OECD 423	> 2000 mg/kg bw		Rat (female)	Read-across
Dermal	LD50	Equivalent to OECD 402	> 5000 mg/kg bw	24 h	Rabbit	Inconclusive, insufficient data
Inhalation						Data waiving

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

No (test)data on the mixture available

Judgement is based on the relevant ingredients

(R)-p-mentha-1,8-diene

Route of exposure	Result	Method	Exposure time	Time point	Species	Value determination
Eye	Not irritating	OECD 405		24; 48; 72 hours	Rabbit	Experimental value
Skin	Not irritating	OECD 404	4 h	24; 48; 72 hours	Rabbit	Experimental value
Skin	Irritating; category 2					Annex VI

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

No (test)data on the mixture available

Judgement is based on the relevant ingredients

(R)-p-mentha-1,8-diene

Route of exposure	Result	Method	Exposure time	Time point	Species	Value determination
Dermal (on the ears)	Sensitizing	OECD 429			Mouse (female)	Experimental value

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

(R)-p-mentha-1,8-diene

Biodegradation water

Method	Value	Duration	Value determination
OECD 301D: Closed Bottle Test	80 %; GLP	28 day(s)	Read-across

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Phototransformation air (DT50 air)

Method	Value	Duration	Value determination
AOPWIN v1.92	0.365 h		Calculated value

Biodegradation soil

Method	Value	Duration	Value determination
			Data waiving

Conclusion

Contains readily biodegradable component(s)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Kow

Method	Remark	Value	Temperature	Value determination
	Not applicable (mixture)			

(R)-p-mentha-1,8-diene

BCF fishes

Parameter	Method	Value	Duration	Species	Value determination
BCF		864.8-1022; Fresh weight		Pisces	QSAR

Log Kow

Method	Remark	Value	Temperature	Value determination
OECD 117		4.38	37 °C	Experimental value

Conclusion

Contains bioaccumulative component(s)

12.4. Mobilité dans le sol

(R)-p-mentha-1,8-diene

(log) Koc

Parameter	Method	Value	Value determination
Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	1120	QSAR

Conclusion

Contains component(s) that adsorb(s) into the soil

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 2,5 %

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

Waterbevaarlijkheid : 2 - Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires

Saneringsinspanningen : A - In principe niet lozen; zo ja, dan toepassen van beste bestaande technieken

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3

Dry wash 5 I

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit